

RÉUNION DU REGROUPEMENT CÉGEP
PROPOSITION DU CCSPP SUR LES ALLIANCES
POUR CONSULTATIONS LOCALES



24 et 25 janvier 2019

CSN, Montréal

Proposition à adopter en regroupement cégep lors des instances conjointes des 5 et 6 février 2019 à la suite des consultations locales.

IL EST PROPOSÉ :

1. Que le regroupement cégep mandate la FNEEQ pour qu'elle fasse alliance avec les autres fédérations du secteur public de la CSN dans le but de négocier le salaire, le régime de retraite, les droits parentaux, les disparités régionales, la durée de la convention collective et toute autre matière ou demande particulière convenue par la suite.
2. Que le regroupement cégep mandate la FNEEQ à ce qu'elle et les autres fédérations du secteur public de la CSN fassent alliance dans le but de négocier le salaire, le régime de retraite, les droits parentaux, les disparités régionales, la durée de la convention collective et toute autre matière ou demande particulière convenue par la suite avec les centrales syndicales qui :
 - Partagent l'orientation générale à l'effet que, dans le cadre de la prochaine négociation, l'accent soit mis tant sur l'amélioration des conditions de travail et de pratique, notamment en contrant la surcharge de travail et la précarité, que sur l'amélioration des conditions salariales. Que les principes sous-jacents aux demandes salariales permettent des hausses supérieures à l'inflation pour l'ensemble des personnes salariées et qu'une attention particulière soit accordée aux bas salarié-es;
 - S'engagent à ce que la règle du consensus soit au cœur du processus décisionnel de cette alliance;
 - S'engagent à consulter sur les mêmes propositions, selon les mêmes modalités, et ce, de façon coordonnée;
 - S'engagent à convenir d'un protocole de fin de négociation.

Qu'un protocole de fonctionnement soit convenu entre les organisations syndicales de cette alliance et que celui-ci inclut des éléments sur le calendrier et le rythme de la négociation.

Que cette alliance demeure ouverte à d'autres organisations syndicales.

3. Que le regroupement cégep mandate la FNEEQ pour qu'elle adopte un mandat à l'effet qu'elle est ouverte à former des alliances avec d'autres organisations de la société civile.
4. Que le regroupement cégep adopte un mandat d'harmonisation lors de l'adoption de ces propositions.